

Châteauneuf-du-Rhône

BULLETIN MUNICIPAL

#9

JUILLET 2024



Fleurissement estival



Animation pédagogique



Sécurisation RD73

RETOUR EN IMAGES



Un bilan très positif pour la 9^{ème} édition de la Fête Médiévale

Plus de 220 participants ont répondu présents à l'invitation lancée par Madame le Maire auprès de l'ensemble des bénévoles de la fête médiévale, à l'occasion de la traditionnelle soirée rétrospective. Madame le Maire a eu le plaisir d'annoncer les résultats officiels de cette 9^{ème} édition : pour la toute première fois, la fête médiévale a généré un résultat positif de +7777€, soit un écart de 37 053,59 € depuis sa prise de fonction en tant que responsable de la fête. Le film rétrospectif est désormais en vente à l'accueil de la mairie.



Départ à la retraite bien mérité pour Pascal Marchaison

Après plus de 35 ans passés au service du Centre de Formation Professionnelle Forestière, Pascal Marchaison, Directeur, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite. Depuis le mois de février, Alexandre Bonnet, âgé de 35 ans et originaire de Marsanne, a été nommé directeur sur proposition de Pascal Marchaison. Madame le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale tiennent à le remercier pour son engagement au service des jeunes et lui souhaitent une belle retraite bien méritée !



Des travaux de rénovation pour le petit bassin de la piscine intercommunale

À l'approche de la saison estivale, l'Agglomération de Montélimar, en charge des installations aquatiques, a souhaité entreprendre des travaux de rénovation pour la piscine intercommunale. Les travaux réalisés, d'un montant de près de 100 000 €, avaient pour objectif de rénover le petit bassin de la piscine, avec la réalisation de travaux d'étanchéité et la reprise intégrale du carrelage. En parallèle, des travaux dans la machinerie ont été effectués (régulation du chlore etc) et s'inscrivent dans le cadre de l'objectif de rénovation énergétique, mené par l'agglomération.



Le camping a débuté sa saison estivale

Le camping de la Graveline a ouvert ses portes depuis le 1^{er} juin 2024, pour le plus grand plaisir des touristes de passage. Avec 31 emplacements de camping, calme et convivialité sont les maîtres mots qui caractérisent le camping. Depuis 3 ans, le camping est doté de deux cyclo lodges. Spécialement conçu pour les cyclotouristes, il s'agit d'un dispositif idéal pour réaliser une étape simple mais confortable lors d'un voyage sur la ViaRhôna !

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL AVEC ILLIWAP

Afin de faciliter la transmission des informations et être au plus proche des Castelneuvoises et Castelneuvois, la municipalité s'est équipée d'Illiwap.

Une fois abonné à "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône", vous recevrez les actualités et informations relatives à la commune. Illiwap vous permettra également de recevoir des messages de type « alertes » : vigilance météo, information majeure, ... Vous pourrez également consulter l'ensemble des manifestations présentes sur la commune via l'onglet agenda.

Comment faire ?

- 1 - Téléchargez l'application Illiwap
 - 2 - Recherchez "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône" dans la barre de recherche de l'application
 - 3 - Cliquez sur le bouton "suivre"
- Le tour est joué !

Illiwap est une application gratuite, sans inscription, sans publicité, sans collecte de données personnelles.





SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES /2

ÉDITO /3

VIE MUNICIPALE /4

- FRAlert : Un dispositif pour alerter la population
- Découvrez notre nouveau site internet !

JEUNESSE & VIE SCOLAIRE /5

- Chantier Jeun's : Une première expérience professionnelle pour les jeunes

FLEURISSEMENT /6-7

- Un fleurissement sur la thématique de l'automne

ENVIRONNEMENT /8-9

- Collecte expérimentale des déchets alimentaires
- Renaturation des zones humides des Iles du Rhône : animation pédagogique
- Opération rivières propres

URBANISME /10-11

- La municipalité vous informe sur les différents services mis en place par l'Agglomération
- La maison des projets vous accompagne
- Le service public de la rénovation de l'habitat vous accompagne dans vos travaux d'économie d'énergie

ASSOCIATIONS /12

- Une monnaie en D3 bien méritée pour le COC Football
- D'excellents résultats pour les Archers Castelneuvois

TRAVAUX & PATRIMOINE /13-14

- Le projet de réhabilitation de l'école maternelle et d'extension de la cantine est en bonne voie
- Les travaux de sécurisation de l'entrée nord de la commune sont terminés

AGRICULTURE & COMMERCE /15

- Agriculteurs de père en fils : Une aventure familiale
- De nouveaux propriétaires à l'hôtel Le Mistral
- Le Pêché Gourmand à ouvert ses portes

AGENDA ÉTÉ/AUTOMNE 2024 /16

Chères Castelneuvoises, Chers Castelneuvois,

L'été approche à grands pas et, pour beaucoup d'entre nous, c'est bientôt l'heure des vacances. Les journées ensoleillées et les moments partagés entre amis et en famille nous rappellent les plaisirs simples de cette belle saison.

À Châteauneuf-du-Rhône, l'été est également synonyme de festivités et de rassemblements chaleureux.

Nous sommes ravis d'annoncer notre incontournable soirée Fantasy Night, qui aura lieu le samedi 6 juillet 2024. Ce rendez-vous annuel est attendu avec impatience par nos jeunes, mais aussi par les plus grands. Cette année, nous vous avons concocté un programme d'exception : une première partie sur la thématique des années 80 avec un lâcher de "beach ball", suivie d'une soirée animée par des DJ avec un show exceptionnel de danseuses. Nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux pour célébrer ensemble le début de l'été.

Depuis quelques mois déjà, notre commune s'est parée de ses plus belles couleurs grâce au fleurissement estival. En accord avec la thématique de notre mandature, « les 4 saisons », c'est l'automne qui est à l'honneur cette année.

Je tiens à remercier chaleureusement nos équipes des espaces verts et techniques pour leur travail remarquable et leur inventivité sans limite. À Châteauneuf, rien ne se perd, tout se récupère et tout est utilisé pour créer des éléments originaux "Made In Châteauneuf". Cette année, des champignons, des escargots et des citrouilles ont pris place à l'avant de la mairie, pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs. Je vous invite sans plus attendre à venir les découvrir.

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu une obligation en France. Dans ce cadre, Montélimar Agglomération a installé des bornes à déchets alimentaires sur notre commune à titre d'expérience. Je vous encourage à adopter ce geste citoyen au quotidien. Trier ses déchets n'est pas seulement une obligation, c'est aussi une contribution essentielle à la protection de notre environnement.

Parmi les projets récemment concrétisés, je suis heureuse de vous annoncer l'achèvement des travaux de sécurisation de la RD73. Ce projet, en discussion depuis de nombreuses années, a été mené avec rigueur et efficacité, en respectant les délais annoncés. Nous espérons sincèrement que cet aménagement répondra à vos attentes, améliorera votre quotidien et votre sécurité.

En ce début d'été, je vous souhaite à toutes et à tous de passer une saison estivale agréable et reposante.

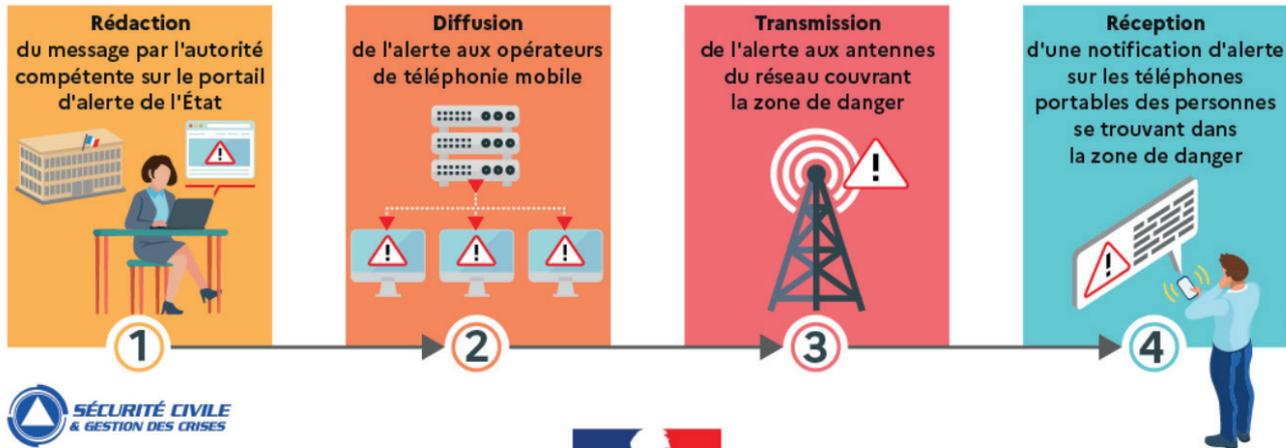
Que ces vacances soient l'occasion de moments précieux en famille et entre amis, de découvertes et de plaisirs partagés.

Bel été à tous !

Marielle FIGUET

Maire de Châteauneuf-du-Rhône

En cas de danger majeur, qu'il soit naturel, industriel, sanitaire ou terroriste : comment fonctionne FR-Alert ?



DISPOSITIF FR-ALERT

FR-ALERT : Un dispositif pour alerter la population

La multiplication des crises, qu'elles soient d'origine naturelle, technologique ou issues d'une action humaine, a conduit à une réévaluation des dispositifs d'alerte et d'information des populations visant à leur modernisation et à leur extension à d'autres vecteur. Pour ce faire, le ministère de l'Intérieur et des outre-mer a déployé le dispositif FR-Alert.

FR-Alert est un **système d'alerte des populations** qui permet **d'envoyer des notifications sur les téléphones portables** des personnes présentes dans **une zone confrontée à un danger**. Une fois activé, il informe les citoyens concernés sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace et indique les actions et comportements à adopter.

Les notifications peuvent transmettre des informations sur la nature du risque, l'autorité qui diffuse l'alerte, la localisation du danger, ou encore l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...). Ce dispositif ne nécessite aucun téléchargement, ni autorisation du détenteur du téléphone.

Dans le cadre du déploiement de ce dispositif, **la commune s'est portée volontaire pour tester FR-ALERT dans le cadre d'un exercice de sécurité civile.**

Un test sur la commune se déroulera en fin d'année 2024.

Pour en connaître davantage sur le dispositif FR-Alert, rendez-vous sur : www.fr-alert.gouv.fr

Découvrez notre nouveau site internet !



Découvrez notre nouveau site internet !

Mis en place il y a plusieurs années, l'ancien site de la commune avait besoin d'une cure de jouvence !

Plus moderne, attractif et fluide, sa nouvelle version intègre de nouveaux outils pratiques pour la vie quotidienne et s'adapte à tous les supports .

Un nouveau design, une navigation simplifiée, des contenus actualisés... Tout est mis en œuvre pour simplifier vos recherches, vos démarches !

Evolutif, ce nouveau site proposera régulièrement des mises à jour et de nouveaux services pour mieux vous satisfaire et répondre aux besoins émergents.



CHANTIER JEUN'S

Une première expérience professionnelle pour les jeunes

Depuis plusieurs années, les Chantiers Jeun's sont un rendez-vous incontournable pour les jeunes de la commune, offrant une opportunité précieuse d'acquérir une première expérience professionnelle.

Ces chantiers éducatifs, organisés à chaque période de vacances scolaires sur la libre volonté des communes, ont pour but de faire participer les jeunes à de petits travaux en contrepartie d'une participation financière de l'agglomération, qui vient en déduction de la participation des parents aux vacances organisées par le centre de loisirs.

Cette rémunération symbolique est un encouragement et une reconnaissance de leur engagement et de leur travail.

Mis en place sur tout le territoire par Marielle Figuet, Vice-Présidente en charge du périscolaire et de l'extrascolaire pour Montélimar Agglomération, ce programme vise à confronter les jeunes au monde du travail, à leur inculquer la valeur de l'argent et du travail, et à favoriser la création de liens sociaux entre eux et avec les adultes participants.

Daniel Magnet, adjoint aux petits travaux, est le référent des chantiers de la commune. Chaque année, de nouveaux projets sont proposés.

En février dernier, les jeunes se sont occupés de repeindre les vestiaires du stade de football, démontrant une fois de plus leur sérieux et leur motivation. À la fin de ce chantier, ils ont eu l'opportunité de partir pour une semaine de vacances au ski à Chamrousse, une récompense bien méritée pour leur investissement.

Madame le Maire, André Ravier et Hubert Sanchez, conseillers municipaux sont venus féliciter Daniel Magnet, Maria Ficchi, employée, David Thery, animateur du chantier, Audrey Monerat, directrice adjointe et tous les jeunes. David Thery, animateur du chantier et Vice-Président du COC Football, se réjouit du travail accompli qui contribue à l'amélioration des conditions de jeu des équipes de football.

Une initiative que la commune est fière de soutenir et de voir perdurer, année après année, jouant un rôle crucial dans la valorisation de l'image des jeunes, renforçant leur confiance en eux et leur donnant envie de s'investir davantage dans leur avenir professionnel.

Kid'o Châto

kidochato@montelimar-agglo.fr
06 12 83 28 57



FLEURISSEMENT





FLEURISSEMENT

Un fleurissement sur la thématique de l'automne !

Depuis plusieurs semaines, Dimitri, Micou, Bruno, Philou, Bahi et Hugo (saisonniers) travaillent à la mise en place du fleurissement estival de la commune.

Cette année, les plantations sélectionnées font référence à l'automne : le rouge, l'orange et le jaune sont les couleurs dominantes !

Pour rappel, chaque année, le fleurissement est réalisé au fil des saisons, en accord avec la thématique de la mandature. Cette initiative offre une continuité esthétique à travers les années, créant une véritable identité florale qui évolue au gré des saisons.

C'est également un défi de taille pour les agents qui font toujours preuve d'imagination, proposant au fil des années des idées plus novatrices et créatives les unes des autres !

Madame le Maire, Jean-Pierre Garcès, adjoint au cadre de vie et l'ensemble des élus tiennent à féliciter l'ensemble des équipes pour le fleurissement estival mis en place pour cette année 2024 !





DÉCHETS ALIMENTAIRES

Collecte expérimentale des déchets alimentaires

Depuis le 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est obligatoire en France, obligation qui concerne Montélimar Agglomération. Dans ce cadre, plusieurs bornes à déchets alimentaires ont été déployées sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône, avec la participation active de Muriel Espic Augier, conseillère municipale déléguée au développement durable.

Un bureau d'études spécialisé a été mandaté par Montélimar Agglomération pour **déterminer la meilleure façon de mettre en place le tri des déchets alimentaires sur l'ensemble du territoire**. Voici comment le tri va se décliner :

- **Compostage individuel** pour les maisons avec jardin
- **Compostage partagé** : centres villages, zones d'habitations sans jardin...
- **Collecte séparée (en bacs)** : zones ne pouvant pas être desservies par du compostage de proximité. Montélimar Agglomération mettra en place sur cette partie du territoire une collecte en bacs collectifs dédiés à la collecte des déchets alimentaires.

Compte tenu de la complexité d'une telle collecte et afin de mettre en place la meilleure organisation qu'il soit, Montélimar Agglomération a fait le choix de démarrer par une phase test sur plusieurs commune, dont Châteauneuf-du-Rhône.

Les déchets alimentaires sont **l'ensemble des déchets organiques qui sont compostables** tels que les épluchures de fruits et légumes, les fruits et légumes abîmés, les restes de repas, le marc de café et filtres, les coquilles d'œufs écrasées...

Notre poubelle ménagère contient 30% de biodéchets, soit environ 89 kg/habitant/an sur Montélimar Agglomération.

Composter ses biodéchets c'est :

- Réduire la quantité de déchets dans les poubelles et donc ceux traités par la collectivité de 30%
- Éviter que les biodéchets composés à 80% d'eau soient enfouis
- Assurer un retour au sol de la matière organique au plus près du point d'utilisation
- Nourrir son jardin ou ses jardinières avec le compost produit
- Économiser sur l'achat de terreau
- Partager un projet avec ses voisins et redynamiser la vie de son quartier (compostage partagé)

LES CONSIGNES DE TRI

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES À TRIER

Tous les déchets organiques sont compostables

- ✓ Épluchures de fruits et légumes (sans étiquette)
- ✓ Fruits et légumes abîmés
- ✓ Restes de repas
- ✓ Marc de café et filtres
- ✓ Thé et sachets (sans agrafe)
- ✓ Coquilles d'œufs écrasées
- ✓ Coques et noyaux
- ✓ Essuie-tout
- ✓ Fleurs fanées

SOUS CERTAINES CONDITIONS en petites quantités

Certaines matières se décomposent plus lentement que d'autres ou demandent quelques précautions pour éviter des nuisances potentielles et garantir une bonne hygiène :

- ✗ Fromages et laitages
- ✗ Viandes
- ✗ Poissons
- ✗ Pain
- ✗ Os

INTERDIT AU COMPOST

✗ Tout ce qui n'est pas d'origine organique :
Plastique, métaux, verre, le sac (même "bio dégradable") déchets dangereux...

LES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts ou végétaux sont déjà collectés par l'agglomération dans les déchèteries. D'autres techniques existent telles que le paillage, le broyage... La gestion des déchets verts n'est pas concernée par la nouvelle collecte.
Une question sur un déchet qui n'est pas mentionné dans la liste. Contactez-nous pour obtenir toutes les bonnes informations au 04 75 00 84 41 ou sur www.montelimar-agglo.fr



ANIMATION PÉDAGOGIQUE

©Echo Drôme

Renaturation des zones humides des Iles du Rhône : animation pédagogique pour les élèves de l'école Marguerite Soubeyran

Dans le cadre des animations de la renaturation des zones humides des Iles du Rhône, la classe des CP/CE1 de Monsieur Sabardu, de l'école Marguerite Soubeyran a eu la chance de participer à une animation pédagogique organisée par "Castor et Homme", un centre de suivi des Populations de Castors en Drôme et Ardèche, en collaboration avec le CenRA (Centre d'études de la nature Rhône-Alpes).

Les enfants ont été captivés par **une présentation riche en informations** sur le castor et son habitat. Ils ont découvert

de manière ludique les caractéristiques de cet animal fascinant et **son rôle crucial dans l'écosystème**.

Cette expérience interactive a été un excellent moyen de **sensibiliser les enfants à l'importance de la préservation de l'environnement, de la faune et de la flore**, tout en les instruisant sur la biodiversité locale.

Une **journée inoubliable** pour ces jeunes apprentis de la nature !



Opération Rivières Propres : Agir ensemble pour préserver notre environnement

En avril dernier, une vingtaine de personnes ont répondu présentes à l'invitation lancée par la Fédération départementale de la Pêche, l'ACCA, l'association des Iles du Rhône et la municipalité.

Une matinée ensoleillée durant laquelle associations, élus et citoyens **se sont mobilisés** et **ont arpenté les abords des lacs** afin de ramasser tout type de déchets.

La municipalité adresse ses **sincères remerciements à l'ensemble des participants, aux chasseurs et pêcheurs ainsi qu'à Nathalie Gatt, Adjointe aux animations et au sport et Olivier Cochard, conseiller municipal**, qui se sont mobilisés pour la préservation de notre environnement.

Madame le Maire, Daniel Coiron, adjoint aux travaux et à l'urbanisme, André Ravier, conseiller municipal, Armelle De Mattéo, de la commission animations et sport étaient présents aux côtés de Christian Brely, président de la fédération départementale de la pêche, des chasseurs, des pêcheurs et des bénévoles à l'occasion de cette matinée.

Garder notre commune propre est une préoccupation forte de la municipalité, mais n'oublions pas que c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous !





La municipalité vous informe sur les différents services mis en place par l'Agglomération

Montélimar Agglomération souhaite embellir ses villes et villages. Cette opération permet aux propriétaires d'immeubles anciens de bénéficier, sur des secteurs prédéfinis, de certaines aides financières pour rénover leurs façades.

Le bureau URBANIS, missionné par Montélimar Agglomération, **vous renseigne sur les aides possibles pour des travaux de votre habitation** que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur (adaptabilité, économie d'énergie, façades, réhabilitation lourde, etc...) mais également sur les autres dispositifs : accession sociale à la propriété, prévention et traitement des copropriétés en difficulté, etc...

URBANIS est opérateur agréé pour les dossiers d'aide relevant de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), et peut vous accompagner dans votre projet (visite de votre bien, analyse des besoins, recherche et montage des dossiers de subvention...)

Des permanences sont organisées aux jours et horaires suivants :

- **Montélimar** : Maison des services publics : tous les mardis sur rendez-vous de 14h30 à 15h30 - salle 420
- **Cléon d'Andran** : Maison de l'agriculture, chemin Bec de Jus : le 2ème mercredi de chaque mois de 14h30 à 15h30 sur rendez-vous - salle de réunion 1er étage

Ces permanences s'adressent à toutes personnes souhaitant avoir des informations sur les questions liées au logement.

Contact URBANIS

contact26@urbanis.fr
04 30 31 98 61



La maison des projets vous accompagne

Vous avez des projets de travaux pour un logement ? Bénéficiez d'un **accompagnement technique et financier**, avec **des conseils neutres et personnalisés** avec la Maison des projets.

Près **d'1,2 million d'euros d'aides locales sont réservées par Montélimar-Agglomération** en complément de celles de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat et du Département de la Drôme.

Contact Maison des Projets

Quartier Saint Martin Montélimar
04 75 00 25 21
maisondesprojets@montelimar-agglo.fr



PERFORMANCE ENERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Le service public de la rénovation de l'habitat vous accompagne dans vos travaux d'économie d'énergie

Le Service Public de la Performance Energétique de l'habitat et du « petit territoire » est un dispositif global d'accompagnement proposé par Montélimar Agglomération.

Guichet unique de soutien aux **démarches de rénovation performante des logements et des bâtiments à usage tertiaire**, il apporte notamment **des informations techniques et financières personnalisées.**

Il s'agit d'un **service public gratuit, accessible à tous**, que vous soyez propriétaire occupant votre logement, propriétaire bailleur du logement, propriétaire exploitant votre local à usage tertiaire, locataire souhaitant réaliser des travaux en accord avec le propriétaire, une entreprise...

Des conseillers vous accompagnent dans votre projet de travaux avec un pré-diagnostic, des préconisations techniques neutres, l'aide à la décision du scénario, l'optimisation des aides financières et la mise en relation avec les professionnels RGE.

Ils vous aident à trouver les aides financières qui vous correspondent : subventions, aides publiques territoriales, crédits d'impôts, TVA réduite sur travaux de performance énergétique, mobilisation de prêts à taux avantageux, prêts à taux zéro, valorisation des Certificats d'Economie d'Energie...

Le service public de la Performance Energétique de l'Habitat est **déployé par 5 territoires** du Sud Drôme et du Nord Vaucluse. Il est **animé par le CEDER**. Les demandes sont effectuées **sur rendez-vous** à Montélimar, les lundis matins et les vendredis après-midi.

Des permanences téléphoniques sont effectuées du lundi au mardi, de 14h à 17h et le mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 04 75 26 22 53.

Contact Montélimar Agglomération

04 75 00 64 11

Permanences urbanisme en Mairie

Vous souhaitez réaliser des travaux ? Entreprendre un nouveau projet ? Le service urbanisme vous accompagne en répondant à vos interrogations concernant l'interprétation du règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU), les permis de construire ou autorisations préalables de travaux...

Le service urbanisme vous accueille en mairie :

- Le lundi de 8h30 à 12h
- Le mardi de 8h30 à 12h
- Le vendredi de 13h30 à 17h





Une montée en D3 bien méritée pour le COC Football

Dimanche 2 juin 2024, l'équipe fanion rencontrait l'équipe de Berg Helvie, pour un match décisif. Les joueurs avaient leur destin entre les mains, une victoire étant synonyme de montée en D3, un objectif attendu depuis bien longtemps par les membres du club.

Les joueurs de Châteauneuf-du-Rhône n'ont pas tremblé en allant **s'imposer 5 à 0**, avec des buts de Tristan, Mathéo, Amine, Didine et David.

Une victoire qui a fait exploser de joie les joueurs, l'encadrement et les supporters. Ce ne sont pas seulement les 14 joueurs convoqués ce jour-là qui ont gagné cette montée, mais c'est aussi **les 40 seniors qui ont été présents durant toute l'année, tout un club, un village.**

Le C.O.C. est fier et reconnaissant de tous les efforts fournis pour parvenir à cette victoire ainsi que durant toutes ces saisons, qui n'ont pas toujours été un long fleuve tranquille.

Madame le Maire et Maryline Roissac, première adjointe, présentes lors de ce match décisif, ont adressé leurs sincères félicitations au COC Football pour cette victoire leur offrant **une montée en D3 plus que méritée.**

La municipalité est fière et heureuse que ces sportifs représentent la commune de Châteauneuf-du-Rhône !



D'excellents résultats pour les Archers Castelneuvois

Trois archers de Châteauneuf-du-Rhône étaient qualifiés pour participer aux championnats régionaux de tir à l'arc en salle qui se tenaient à Saint-Étienne, courant février.

Lucas Prévot a remporté la **médaille d'argent** en catégorie U11.

Rémi Guenin a terminé **cinquième** dans la catégorie sénior homme, à deux points de rentrer en demi-finale !

Florence Maussière a remporté la **médaille d'or** ! Elle a dominé ses adversaires dans les qualifications et les duels.

La municipalité adresse toutes ses félicitations aux archers Castelneuvois et Claude Etienne, président et entraîneur pour ces résultats. **Bravo à tous !**



Le projet de réhabilitation de l'école maternelle et d'extension de la cantine est en bonne voie

Depuis le début de l'année, les membres du projet conjuguent leurs efforts pour faire avancer un projet qui leur tient particulièrement à cœur : la réhabilitation de l'école maternelle et l'extension de la cantine.

Ce projet ambitieux, **co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés**, vise à offrir aux enfants de la commune **des conditions d'étude et de développement optimales**.

Le chemin jusqu'à la réalisation de ce projet n'est pas sans défis, mais grâce à l'engagement et à la collaboration de tous les acteurs impliqués, **le projet avance bien**.

Les réunions de travail se multiplient, rassemblant non seulement les membres de la municipalité, mais aussi la maîtrise d'œuvre, l'architecte, la directrice de l'école, les enseignants, les ATSEMs (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles), le périscolaire.

Cette démarche participative permet à chacun de s'exprimer et de partager ses idées, garantissant ainsi que **le projet répond aux besoins réels des enfants et des professionnels** qui les encadrent au quotidien.

La réhabilitation de l'école maternelle prévoit la modernisation des salles de classe, la création d'espaces adaptés, ainsi que l'amélioration des équipements pédagogiques. L'extension de la cantine permettra de mieux accueillir les enfants lors des repas, dans un environnement convivial et sécurisé.

Ces nouvelles installations offriront aux enfants **un cadre idéal pour apprendre, évoluer et grandir tout au long de leur scolarité**.

Ce projet de réhabilitation et d'extension s'inscrit pleinement dans la volonté de la municipalité de placer les enfants au cœur de ses préoccupations. En offrant des conditions d'accueil et d'apprentissage optimales, nous contribuons à **leur épanouissement et à leur réussite future**.





Les travaux de sécurisation de l'entrée nord de la commune sont terminés

Depuis quelques semaines, les travaux de sécurisation de la route départementale 73, qui ont débuté en février, sont désormais achevés. Après des années de discussions, la réalisation de ce projet est un véritable aboutissement pour l'équipe municipale.

La création de ce rond-point a pour vocation première **d'améliorer la sécurité des usagers**. Désormais, Les automobilistes, les cyclistes et les piétons peuvent **circuler de manière plus fluide et sécurisée**. Avec cet aménagement, la vitesse est réduite et permet une plus grande fluidité.

Le chantier, mené avec **rigueur et efficacité sous l'oeil attentif de Daniel Coiron, adjoint aux travaux et à l'urbanisme**, a été réalisé en seulement 5 mois, respectant ainsi les délais fixés.

En plus de sa fonction utilitaire, le rond-point a été embellis par **des aménagements paysagers soignés**. Arbres, fleurs et espaces verts ont été intégrés avec soin, contribuant à la préservation de notre cadre de vie.

L'oratoire Saint-Joseph

A la suite des travaux engagés par la municipalité sur la RD 73, l'Oratoire dédié à St Joseph avait dû être démonté et déplacé.

Cet oratoire, démonté pierre par pierre par le tailleur de pierres, avait été stocké avec précaution dans un local, en sécurité.

L'association DMC avait veillé avec la commune à sa bonne préservation.

L'emprise concernée par les travaux étant désormais libérée et disponible, la dalle de béton destinée à accueillir l'oratoire a pu être coulée. Aujourd'hui, l'Oratoire a pu être remonté à l'identique et dans les règles de l'art par le tailleur de pierre, contribuant ainsi à sa mise en valeur et à la sauvegarde de ce patrimoine.

La municipalité est heureuse d'avoir pu combiner travaux de sécurisation des voiries et préservation du patrimoine castelneuvois.

Cet oratoire datant d'avant 1878 a retrouvé sa place dans notre paysage depuis le début du mois de juin. Le Saint-Joseph sera remis à sa place à la rentrée.





Agriculteurs de père en fils : Une aventure familiale

Depuis plusieurs générations, la famille Laurent cultive la terre avec passion et dévouement. Robert, le patriarche, a transmis cet amour de l'agriculture à son fils, Nicolas et son petit-fils, Justin, qui perpétuent aujourd'hui cette belle tradition familiale.

Robert Laurent, qui cultive la terre depuis 1945, a transmis sa passion à Nicolas, qui a rejoint la société familiale en 1992, et à Justin, qui s'apprête à intégrer l'entreprise en août 2024.

Sur leur domaine de 90 hectares, la famille se consacre

principalement à la culture de céréales et de tomates en plein champ.

Depuis plus de 35 ans, ils ont choisi de produire exclusivement en agriculture biologique, garantissant des produits sains et respectueux de l'environnement.

Cette belle aventure familiale est une source de fierté pour la commune, qui se réjouit de compter parmi ses habitants des agriculteurs dévoués et engagés.



De nouveaux propriétaires à l'hôtel/restaurant Le Mistral

Marion Despris et Romain Costes sont les nouveaux propriétaires de l'Hôtel Restaurant Le Mistral depuis la fin du mois d'octobre 2023. Dynamiques et optimistes, ils vous accueilleront chaleureusement et veilleront à votre confort pendant votre séjour sur la commune, que ce soit sur la route de vos vacances, lors d'un événement ou dans un contexte professionnel. Venez découvrir une cuisine de saison tout en saveurs, riche de produits régionaux et profitez d'une expérience inoubliable au Mistral !

Téléphone : 04 75 90 65 65

Adresse : 1766 Route Nationale 7 - 26780 Châteauneuf-du-Rhône



Nouveauté : Le Pêché Gourmand à ouvert ses portes !

Lilian Astier, chef d'entreprise, vient d'ouvrir "Le Pêché Gourmand", un magasin de produits variés et gourmands. Iris, son épouse, vous accueille et vous propose une large gamme de produits : fruits et légumes, bières, vins, jus de fruits, huiles, charcuterie, fromages, confitures, miel, glaces, et amandes torréfiées... "Le Pêché Gourmand" saura satisfaire tous les goûts !

Téléphone : 04 75 98 08 16

Horaires : Lundi, de 15h à 19h - Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h - Samedi, de 9h30 à 19h - Dimanche, de 9h30 à 12h30

Adresse : 252 rue Marie Curie - ZA de l'Etang - 26780 Châteauneuf-du-Rhône

Juillet

Samedi 6 juillet, 19h à 01h

Fantasy Night

1^{ère} partie : Années 80' et lâcher de beach ball

2^{ème} partie : DJ, danseuses, show son et lumière

distribution de cadeaux et soirée mousse

Restauration et buvette sur place

La municipalité et la commission animations et sport

Gratuit - Ouvert à tous

Place du Valladas

Dimanche 7 juillet, 15h à 19h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Samedi 13 juillet, 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Lundi 22 juillet, 20h

Concert Festival Off's - Zebra Pompadour

Restauration et buvette sur place

Gratuit - ouvert à tous

Castel O'Drôme

Mardi 23 juillet, 9h30 à 12h

Ludobus - Montélimar Agglomération et la municipalité

Gratuit et accessible à tous

Parc de jeux à côté de la salle polyvalente

Mardi 30 juillet, 15h à 17h30

Ludobus - Montélimar Agglomération et la municipalité

Gratuit et accessible à tous

Parc de jeux à côté de la salle polyvalente

Août

Dimanche 4 août, 15h à 19h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Septembre

Dimanche 1er septembre, 14h à 18h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Samedi 7 septembre, 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Samedi 14 septembre

Ronde des Adhémar

Vieux village et alentours

Du 20 au 23 septembre

Fête votive - Les Fêtes Castelneuvoises

Vieux village et alentours

Octobre

Samedi 5 octobre, 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Dimanche 6 octobre, 14h à 18h

Circulation du petit train - Le petit train castelneuvois

Stade de rugby - chemin du Mas

Dimanche 12 octobre, à partir de 12h

Rassemblement des anciens élèves de Châteauneuf -

Le Blues de la Blues

Salle polyvalente

Courant octobre, à partir de 12h

Tournoi Paul SILHOL catégories U7 et U9

COC Football

Stade Paul SILHOL

CHATEAUNEUF-DU-RHÔNE
PLACE DU VALLADAS

SAMEDI 6 JUILLET 2024

FANTASY
Night

+ de 600 kados à gagner!

SOIRÉE MOUSSE
19h-01h

PREMIÈRE PARTIE
MIX ANNÉES 80' - LÂCHER DE BEACH BALL

DEUXIÈME PARTIE
SHOW DJ - SHOW DANSEUSES
SHOW SON ET LUMIÈRE

Restauration et buvette sur place

Directrice de la publication : Marielle FIGUET

Rédaction : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Photographies & illustrations : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône ; Echo Drôme ; Freepik

Réalisation : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Impression : Imprimerie Bayle - Montélimar

Périodique

Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Bulletin municipal, imprimé à 1700 exemplaires et distribué gratuitement sur Châteauneuf-du-Rhône